



## COMMUNIQUÉ

### CHAMPIONNAT REGIONAL DES SERIES DEPARTEMENTALES 1, 2, 3, 4

DIMANCHE 23 JUIN 2019 – LA TRETOIRE 77  
CC COULOMMIERS

Seront sélectionnés du classement annuel 2019 :

Les 130 premiers **D1**  
Les 130 premiers **D2**  
Les 130 premiers **D3**  
Les 80 premiers **D4**

**IMPORTANT** ; doivent s'engager uniquement les coureurs qualifiés **de nationalité Française**. Les coureurs **NON** Qualifiés se verront refuser le départ et ne pourront être remboursés de leurs engagements.

**Merci de bien vouloir veiller a cette disposition.**

Les classements seront arrêtés **au LUNDI 10 JUIN 2019 inclus**

Les listes des coureurs sélectionnés seront publiées sur le site du comité à partir du 14 juin 2019

Il est à noter :

- 1) que les coureurs sélectionnés au Championnat ne peuvent participer à aucune autre épreuve.
- 2) Que les coureurs D1 montés en 3<sup>ème</sup> catégorie avant la date du championnat ne peuvent participer à cette épreuve.
- 3) Que les coureurs montés de D4 à D3, de D3 à D2 et de D2 à D1 jusqu'au **22 juin 2019** seront qualifiés d'office dans leur nouvelle catégorie.
- 4) Les coureurs de Nationalités étrangères ne peuvent participer aux épreuves.
- 5) Les engagements internet seront clos le **JEUDI 20 JUIN 2019** à 20 heures.

Marc ANSERMIN  
Président de la Commission  
Cyclisme Pour Tous-Masters